

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR

- Accueil du Président
- Rapport moral – Monsieur NIEPCERON, Président
- Rapport d’activité – Madame NAVARRO, Directrice
- Rapports du Commissaire aux Comptes – Monsieur MOREL
- Votes – proclamation des résultats
- Orientations 2020/2021
- Présentation du site web www.bourdault.fr
- Intervention des partenaires



Fresque réalisée par 13 enfants d’Enfance Bourdault - ECAU

RAPPORT MORAL 2019

En raison de la crise de la COVID 19, notre assemblée se tient simultanément en présentiel et en visio-conférence.

J'aurai une pensée émue à la mémoire de deux disparus qui ont marqué notre engagement commun : celle de Michel WEYERMAN, ancien vice-président du conseil départemental qui suivait régulièrement nos travaux et celle de Jean-Jacques FREYBURGER, président des amis de Bourdault durant 19 ans. Que leur engagement sans faille en faveur de l'enfance nous serve de référence.

2019 fut l'année de changement de direction : Chantal NAVARRO a pris ses fonctions après le départ en retraite de Benoît CHAUVEZ.

Avec le bureau, nous avons tracé ensemble, les lignes du futur Bourdault pour les années à venir. Pour cela, notre association s'est réunie : à dix reprises en bureau, trois fois en conseil d'administration depuis notre dernière assemblée générale.

2019 : 2e année « post-fusion entre la MECS et la MEF » : Enfance Bourdault accueille désormais jusqu'à 120 enfants placés : voilà qui motive et nécessite d'évoluer progressivement, en étant force de propositions !

Hélas, l'incendie qui s'est déclaré à l'accueil d'urgence le 29 juin 2019, heureusement sans dégâts humains mais avec des locaux d'urgence, fortement touchés est source de beaucoup de contraintes. Des travaux importants, sont nécessaires. Le département de la Haute Saône, propriétaire des murs, devrait y pourvoir, le plus rapidement possible, nous l'espérons.

Dans l'attente, les enfants relevant de l'urgence et de l'espace famille sont relogés dans trois lieux différents, à Vesoul, et faute d'espace suffisant, l'accueil d'urgence a été ramené de 21 à 12 places. Je veux souligner la parfaite implication de l'équipe des salariés de Bourdault qui a su faire montre d'un engagement professionnel pour continuer à accueillir les enfants après l'incendie et le confinement lié à la COVID, avec l'aide précieuse « aux devoirs » mis en place par la ligue de l'enseignement 70 que je veux remercier pour sa réactivité.

Je veux témoigner de notre volonté de continuer à porter haut nos valeurs de solidarité dans un monde où les plus jeunes, les plus fragiles ont besoin de toute notre attention bienveillante : c'est le sens de notre engagement.

2020 et les années suivantes, seront pour Enfance Bourdault des années de projets :

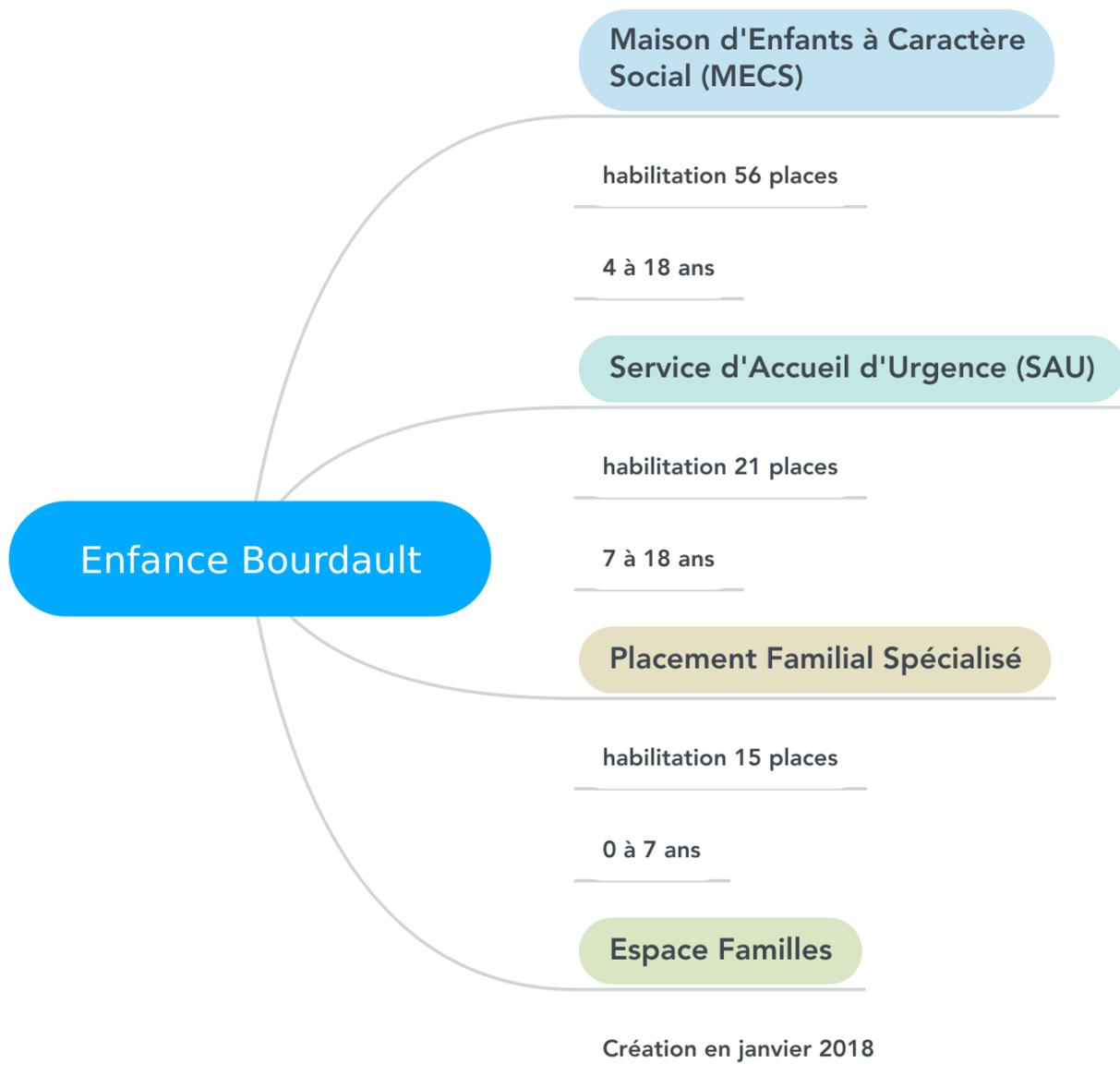
- Investissements pluriannuels avec le concours du CAUE pour permettre au projet d'établissement de répondre au mieux à la prise en charge des enfants ;
- Implication forte d'Enfance Bourdault pour être partenaire actif du futur schéma départemental de l'enfance dans une société qui évolue.

Nous sommes à l'écoute des propositions de chacun(e) d'entre vous pour y parvenir. Je vous en remercie.

Loïc NIEPCERON
Président des Amis
Enfance Bourdault

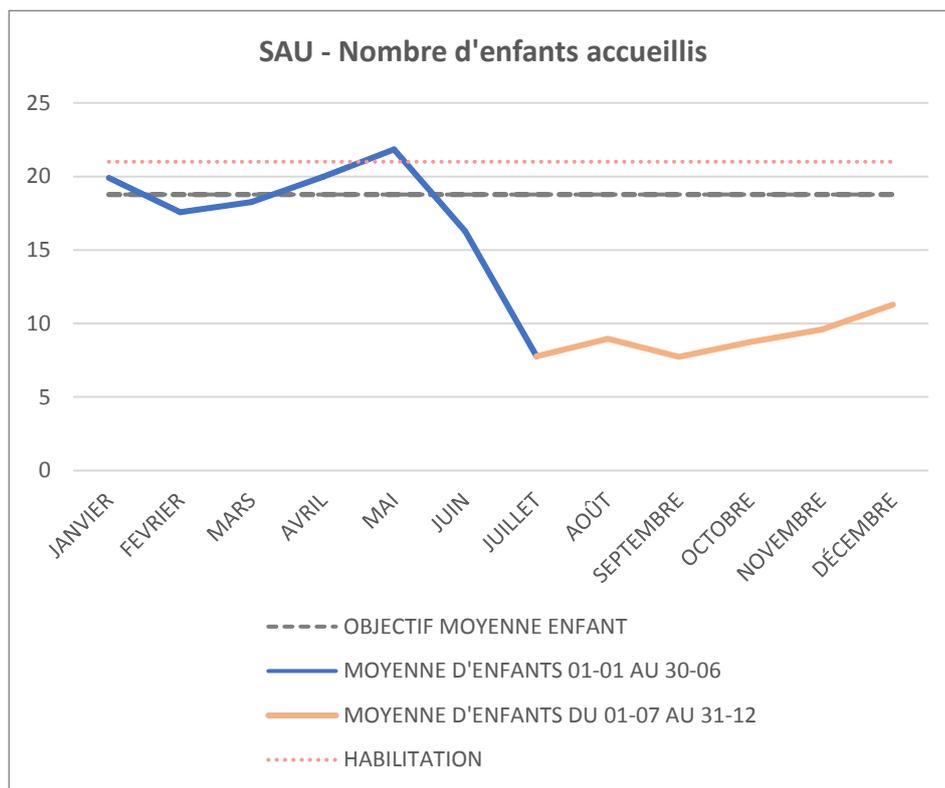
RAPPORT D'ACTIVITE 2019

« Rien n'est permanent, sauf le changement » Héraclite



L'activité des services en 2019

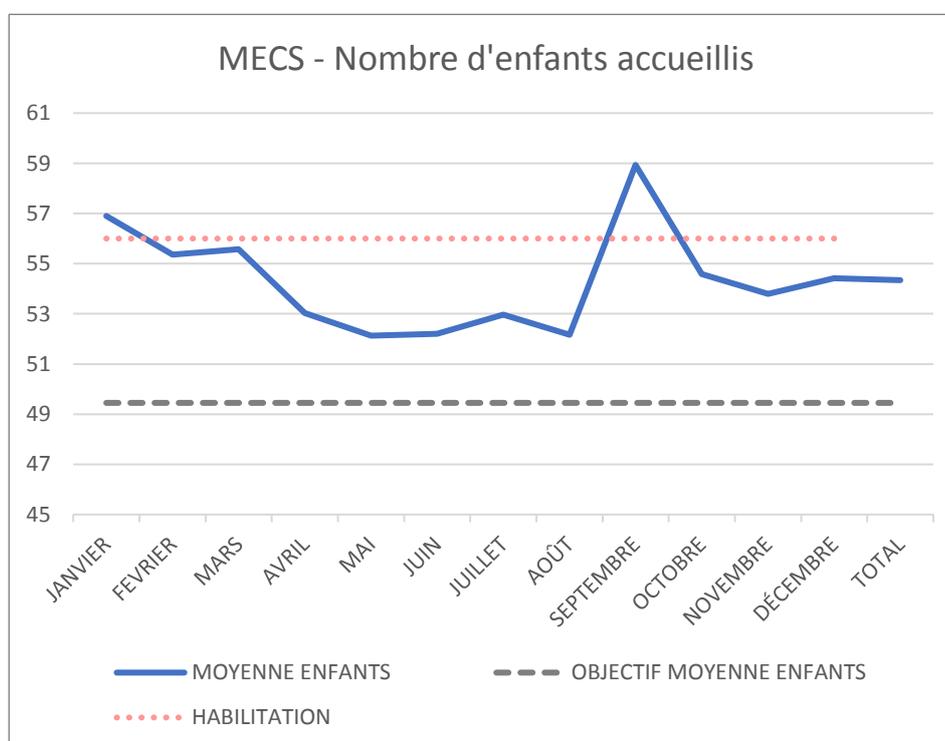
SAU - Nombre d'enfants accueillis



L'activité en journée pour le SAU a été définie à 6 850 soit une moyenne de 19 enfants sur la totalité de l'année.

Au cours des six premiers mois, l'activité était en corrélation avec les prévisions. Or, l'incendie du 29 juin nous a contraint à réduire l'effectif à 12 enfants maximum à compter de septembre. A la suite de l'incendie, 8 enfants ont séjourné à Luxeuil dans l'attente de logements et les autres jeunes ont été accueillis dans d'autres établissements de Haute-Saône.

MECS - Nombre d'enfants accueillis



L'activité en journée pour l'année 2019 a été définie à 18 050 journées soit une moyenne d'accueil de 50 enfants.

Les enfants suivis dans le cadre de placement éducatif à domicile sont intégrés à l'effectif de la MECS, raison pour laquelle nous sommes au dessus de l'objectif moyen.

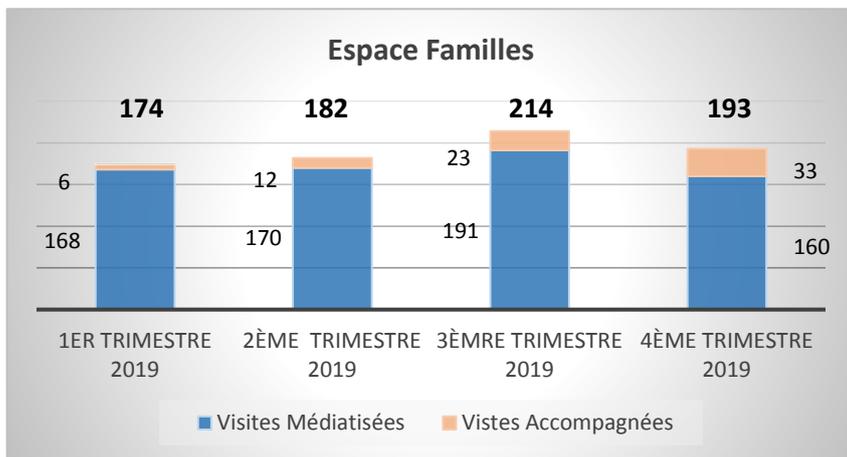
L'effectif d'enfant varie peu au cours de l'année scolaire. Les départs de juin sont compensés par les admissions d'août et septembre.



61 filles ont été accueillies
(38 à la MECS et 23 au SAU)

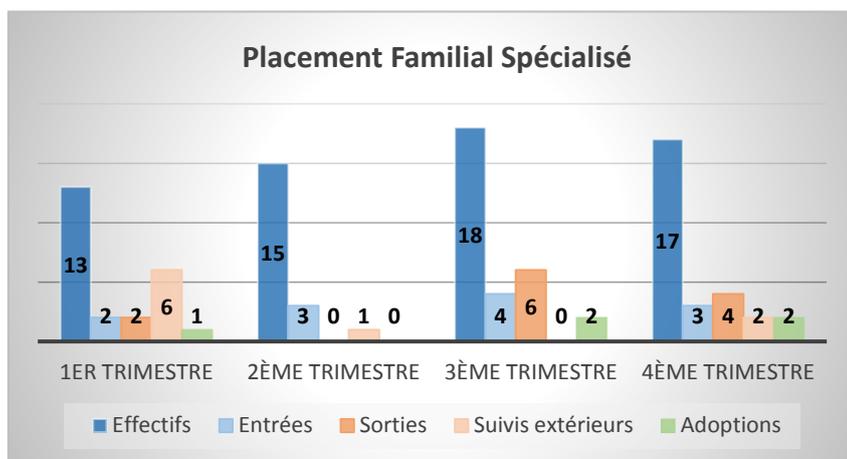


61 garçons ont été accueillis
(36 garçons à la MECS et 25 au SAU)

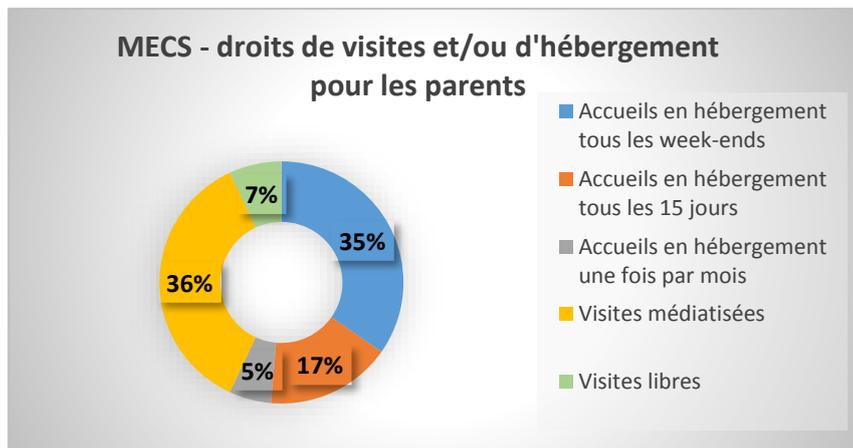


L'Espace Familles a réalisé 763 visites dont plus de 90% sont des visites médiatisées (présence de l'éducatrice durant la totalité de la visite). Depuis sa création en 2018, l'activité de ce service augmente régulièrement, pour atteindre ses limites. En effet, le service ne peut, en raison de son effectif en personnel (2 éducatrices spécialisées), réaliser plus de suivis malgré les demandes de l'ASE.

Le Placement Familial Spécialisé suit les enfants de la naissance à 7 ans, placés en urgence dans des familles d'accueil. Il a également en charge l'accompagnement à l'adoption des enfants nés sous le secret, dans un premier temps avec la famille d'accueil puis dans un second temps avec la famille adoptante. Ces prises en charge spécifiques nécessitent adaptation et réactivité engendrant parfois une hausse de la capacité d'accueil.



Les droits de visite et d'hébergement



Depuis plusieurs années, nous observons une diminution des droits de visite et/ou d'hébergement pour les enfants accueillis à la MECS.

Environ 80% des enfants sont accueillis en permanence pendant les week-ends et vacances scolaires.

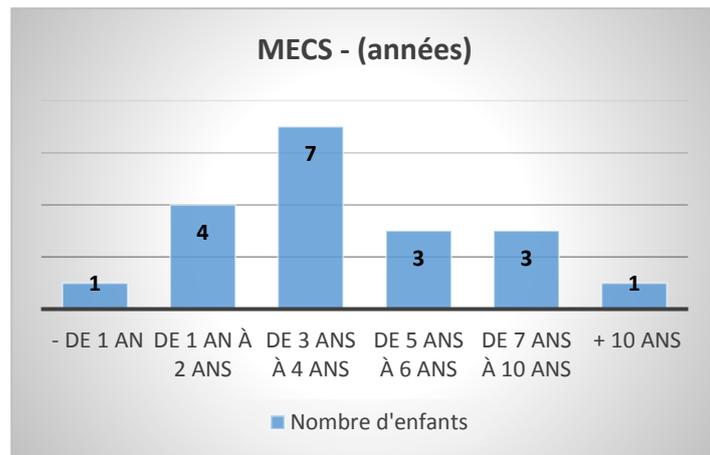
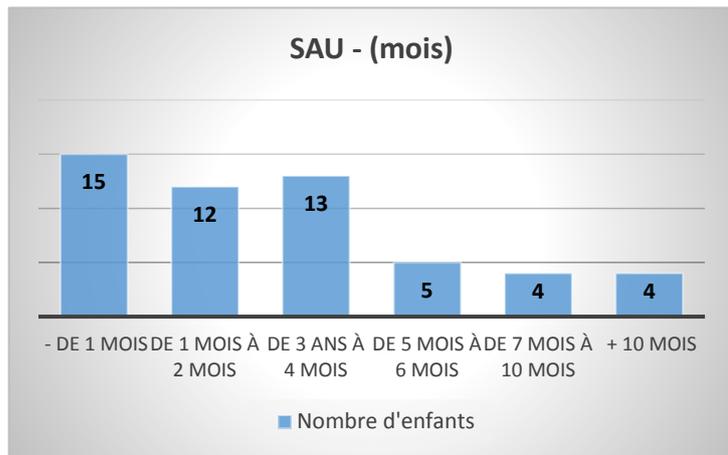
Notre organisation s'en trouve fortement impactée et nous oblige à penser à l'embauche de personnel supplémentaire.

Les rendez-vous médicaux



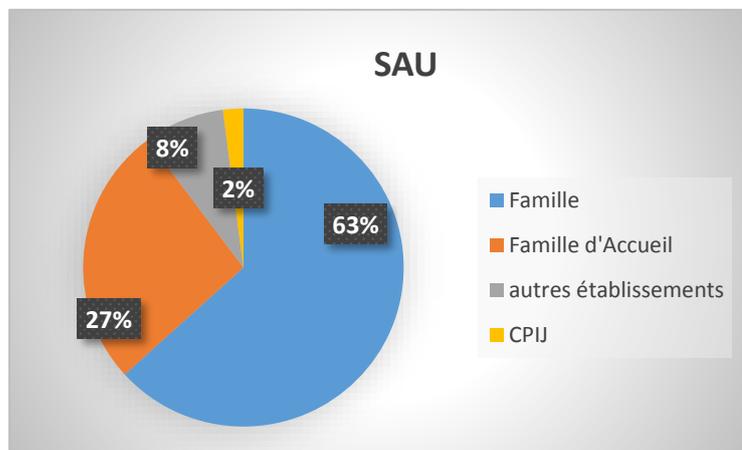
437 rendez-vous médicaux/an, soit 8,4 rendez-vous/semaine/praticiens (généralistes, dentistes, dermatologues, ophtalmologues...)

La durée de placement



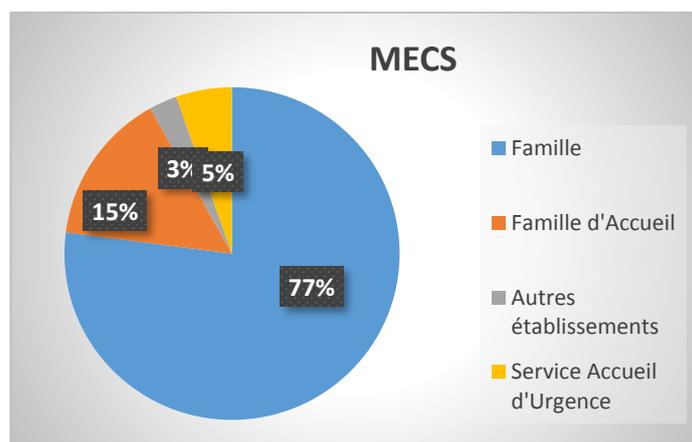
Les 2 graphiques illustrent la temporalité différente entre le SAU et la MECS. Les enfants accueillis au SAU ne restent que quelques mois pour une évaluation de leur situation et une réorientation, alors que les enfants accueillis à la MECS restent au minimum un an et pour certains plus d'une dizaine d'années. La durée de placement est fonction des projets, des possibilités de retour des enfants en famille et surtout des jugements.

La situation des enfants avant le placement



Plus ou moins 1/4 des enfants arrivent à la MECS ou au SAU après un ou plusieurs placements en famille d'accueil. Certains enfants, par loyauté envers leurs parents et/ou par leurs problèmes de comportement, mettent en difficulté les familles d'accueil en terme de prise en charge.

Que ce soit à la MECS ou au SAU, une grande majorité des enfants sont accueillis suite à des difficultés momentanées ou durables dans leurs familles, souvent relatives à des carences éducatives graves. Ils ont parfois fait l'objet d'une mesure d'AED ou d'AEMO.



ORIENTATIONS 2020/2021

